

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE NATIONALE DES CLLAJ

Mardi 4 novembre 2003

I Présentation du cheminement ayant abouti à la création de l'UNCLLAJ

Avant 1990

- . Existence de Services Logement Jeune au sein de diverses structures : Mission Locale, Service municipal, FJT...
- . Naissance de la circulaire interministérielle instituant les CLLAJ en 1988, modifiée le 29/06/1990
- . Création de CLLAJ en France ; prise d'autonomie des Services Logement ; mise en place de réponses " Logement Jeunes " sur des territoires
- . Agrément et aide financière au démarrage des CLLAJ (15 KE)

Entre 1990- 1995

- . Tentatives de regroupement national des CLLAJ , impulsées par plusieurs CLLAJ : Bourg en Bresse, Cachan, Caen, Lyon, Orléans, Romans, Toulon, Vienne, ...
- . Rencontre nationale des CLLAJ en 1993
- . Tentatives de refonte de la circulaire interministérielle des CLLAJ

Entre 1995-2000

- . Enquête européenne sur le logement des jeunes, réalisée par la fédération Relais (en 1996-1997)
- . Étude nationale sur les CLLAJ, réalisée par la DGUHC en 1998
- . Réalisation de l'Annuaire des CLLAJ en avril 1998
- . Création du premier réseau régional des CLLAJ en Rhône Alpes en septembre 1999
- . Création d'un groupement régional de fait en Île de France

Entre 2000 - 2002

- . L'Association des CLLAJ Rhône Alpes est sollicitée par la DGUHC en 2001 dans le cadre d'une évaluation des pratiques des CLLAJ
- En 2002, rencontres entre l'Association des CLLAJ Rhône Alpes et plusieurs réseaux nationaux qui, faute de représentation nationale, ne peuvent déboucher sur un travail partenarial

Entre 2002 - 2003

- . Contacts entre différents CLLAJ sur le territoire national, qui aboutissent à la création de l'UNCLLAJ le 16 octobre 2002
- . En 2002, campagne d'informations auprès des 80 CLLAJ ou SLJ sur la création de l'UNCLLAJ
- . En 2002 puis 2003, courriers adressés aux ministères et aux multiples partenaires concernés par la question du " logement jeune "
- . En Juin 2003, l'UNCLLAJ a été sollicitée par : l'ANDML (pour une participation aux rencontres nationales des Missions Locales)
- . L'UNCLLAJ est sollicitée par : l'UESL et la FNC PACT ARIM

II Echanges autour des expériences régionales

1/ Le groupement Ile de France :

Il s'agit d'une instance qui fonctionne avec 6 membres, qui travaille depuis 1999 sur l'échange d'expériences et la mutualisation des connaissances.

Pour l'heure, les démarches communes en direction du Conseil Régional IDF, n'ont pas permis de déboucher sur un engagement financier mais le travail de concertation a facilité certaines demandes de subventions pour les CLLAJ. Le groupement se rencontre régulièrement.

2/ L'Association des CLLAJ Rhône Alpes :

Il s'agit d'une association de 6 membres qui fonctionne depuis 2000, qui a un programme d'actions régionales, financé par le Conseil Régional : Un site Internet, un observatoire régional de la demande en logement des jeunes, des outils de communication, l'animation d'un dispositif de prime à destination des propriétaires privés qui louent leurs logements à des jeunes et une coordinatrice qui anime le réseau des CLLAJ.

3/ En Poitou Charente :

Il existe 3 CLLAJ (La Rochelle, Angoulême et Rochefort) qui se sont rencontrées pour la première fois en août 2003, cette première initiative devrait déboucher sur un travail de concertation plus régulier.

4/ Dans le Nord,

malgré l'existence de plusieurs CLLAJ et l'organisation de rencontres régionales, il n'y a pas de concertation active, le CLLAJ de St Omer déplore cette situation mais souhaite voir ces CLLAJ se réunir à nouveau, en utilisant l'actualité de l'UNCLLAJ.

5/ En PACA,

les CLLAJ ont procédé, à leurs frais à la réalisation d'une plaquette commune, mentionnant l'ensemble des CLLAJ et les services Logement Jeunes de la Région : Gap, Cannes, Toulon, Aubagne, Marseille, Martigues, Istres, Arles, Salon, Carpentras, Avignon, Orange.

La mutualisation et l'échange de pratiques, ne se sont pas instaurés après la réalisation de cette plaquette commune.

6/ Les autres régions :

› **En Basse Normandie**, malgré plusieurs tentatives orchestrées par le CLLAJ de Caen, les CLLAJ n'ont pas pris l'habitude de travailler ensemble sur l'échange de pratiques.

› **En Lorraine**, Il n'y a pas, non plus, de concertation régionale.

› **En Midi Pyrénées**, le CLLAJ de Toulouse est, à l'initiative d'une récente interpellation des CLLAJ de la Région qui devrait déboucher rapidement sur une première journée de travail.

› **En Auvergne**, les 2 CLLAJ souhaitent se rapprocher de l'Association des CLLAJ Rhône Alpes.

› **En Bourgogne**, un seul CLLAJ existe et il participe à la Coordination en Rhône Alpes.

III Atelier 1 : Structuration de l'objectif politique de l'UNCLLAJ

Les participants à ce groupe se sont attachés à trois axes :

1/ De quoi veut-on parler ?

- * Tous les publics jeunes
- * Le logement des jeunes, un objet de droit commun
- * Développer une approche globale
- * Organiser la qualification des professionnels, (travailler sur le métier d'AIO)

2/ Quels sont nos objectifs d'interpellation ?

- * Faire émerger une représentation nationale des CLLAJ
- * Travailler sur la pérennisation des financements alloués aux CLLAJ
- * Anticiper et se positionner sur les changements induits par la décentralisation

3/ Comment nous positionner parmi les autres réseaux ?

- * Se faire connaître et trouver notre place
- * Développer notre fonction d'observateur (sur notre problématique du logement des jeunes)
- * S'appuyer sur le savoir faire de grands réseaux pour se faire connaître auprès des institutions

IV Atelier 2 : Structuration du réseau UNCLLAJ

Les participants à ce groupe ont décliné leur approche en deux temps :

1/ Quelles sont les attentes des CLLAJ ?

- * Travailler sur l'échange d'expériences
- * Développer des missions d'appui-conseil
- * Travailler sur la formation des salariés
- * Procéder aux structurations régionales
- * Développer des outils mutualisés : Observatoire statistique...
- * Initier des argumentaires sur les réalités de la question du logement des jeunes

2/ Comment développer l'animation du réseau ?

- * Mettre en place un bulletin d'informations
- * Réaliser un guide d'expériences sur les actions menées dans les CLLAJ
- * Organiser des journées d'échanges sur des thématiques précises
- * Mettre en place le système des référents régionaux (Pour amorcer cette action : diffuser largement le compte rendu de cette journée)
- * Initier un système de " personnes ressources " au sein de l'UNCLLAJ : des " personnes ressources " pour l'organisation technique et des " personnes ressources " par groupes de travail
- * Développer et accroître les fonctions du site Internet : pour communiquer, organiser l'échange d'informations, pour créer un forum de discussion à l'usage interne des CLLAJ

V Atelier 3 : Propositions pour une nouvelle circulaire

Les participants à ce groupe se sont attachés à définir les modalités " d'écriture " d'une nouvelle circulaire

- * Ecrire un texte qui reprend les enjeux et les missions de celle actuelle mais lui donner une dimension législative
- * Réfléchir à notre mode de rédaction : vise-t-on plusieurs signataires ou un " tuteur " unique ?

* Axer notre travail sur l'actualisation de la circulaire, sur la préservation des diversité, sur le cadrage de notre intervention.

VI Prises de décision

1/ Echanges, entre les participants, par mail, sur le contenu du compte rendu de la journée

2/ Envoi de ce compte rendu aux différents ministères : Equipement, Affaires Sociales, Ville, Jeunesse.

3/ Le 18 novembre 2003, Sabine Smeyers et Hervé Mähl rencontrent Mr Goujon de l'UESL et Mr Malvergne de la FNC-PACT.

4/ Les actions nationales à initier

A/ Définir un programme de journées d'échanges sur l'Année 2004, visant aussi la qualification des acteurs

B/ Construire le projet de service de l'UNCLLAJ afin de rechercher des financements pour la constitution du réseau

C/ Planifier nos démarches en direction des partenaires : CNAF, UESL, Ministères...

5/ Organisation interne de l'UNCLLAJ :

Faire la promotion de l'annuaire des CLLAJ (sur les sites Internet des CLLAJ : Caen, La Rochelle, Association Rhône Alpes...)

Consolider le site Internet de l'UNCLLAJ : Développer le forum de discussions et imaginer un système de journal d'informations en ligne où chacun peut y fait figurer des informations.